

# L'Ouvrier Diamantaire

*Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.*

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français  
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

*Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.*

## ABONNEMENTS

France. — Un an ..... 10 fr.  
Autres pays. — Un an. 15 fr.

## Rédacteur

René DALLOZ  
TÉLÉPHONE 74

## Bureaux

MAISON DU PEUPLE  
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

## La Situation

Le dernier bulletin était à peine paru qu'un événement important s'est manifesté dans l'industrie, événement que je me suis empressé de porter à la connaissance du plus grand nombre possible de nos adhérents par voie de circulaires, et que je crois utile de rappeler et commenter brièvement.

Je veux faire allusion à la dernière réunion de la Commission Internationale qui s'est réunie à Anvers le 24 Juin et qui groupaient avec les délégués d'Anvers et d'Amsterdam, les représentants de l'Allemagne et aussi ceux de la France. Ces derniers étaient MM. Juhan et Lançon président de notre Comité de défense récemment constitué.

Cette réunion était convoquée avec comme ordre du jour la réglementation des heures de travail, des salaires et de l'apprentissage, aussi était elle pour nos centres français d'un intérêt tout particulier à la suite de la dévaluation monétaire belge qui nous a presque complètement coupé le travail et de toutes les démarches entreprises auprès de nos pouvoirs publics.

Le fait important qui dominait cette entrevue et qui m'avait permis de reprendre et aussi de redonner espoir à nos camarades était que l'on allait enfin pouvoir réglementer les heures de travail dans la Campine, fief de l'industrie à domicile, des bas salaires et des longues journées de travail, de tous ces maux qui ont ruiné l'industrie diamantaire dans tous les pays.

Et cette chose semblait réalisable car les différentes organisations diamantaires belges se retranchaient derrière un certain décret royal disant que « lorsque dans une industrie il existe une union entre employeurs et que la grande majorité de ceux-ci fait des propositions en vue d'une réglementation économique, le Ministre a le droit — après examen — d'homologuer cette réglementation par arrêté royal, de sorte que la minorité est obligée de s'y soumettre ».

Inutile de dire que ces propositions ralliaient bien vite l'unanimité des délégués, qui prenaient l'engagement de faire respecter dans leur propre pays les décisions qui seraient prises, même les délégués allemands qui avaient avec eux un commissaire du Gouvernement, ont promis d'abandonner aussi leurs « dollarbonds » et d'appliquer toutes ces règles dès qu'elles le seraient en Belgique.

Mais depuis cette réunion importante, les événements ne se sont pas précipités comme nous l'aurions désiré.

Il semblait pourtant que si les mesures gouvernementales allaient intervenir pour mettre dans l'obligation l'industrie rurale belge d'appliquer la semaine de quarante heures, nous étions à même d'espérer enfin une solution favorable, c'est-à-dire non seulement des paroles et des promesses, mais des actes.

J'exprimais, certes, quelque scepticisme à cet égard, car je ne doute et n'ai jamais douté que les difficultés pour la mise en pratique de telles règles à la Campine et aussi aux centres allemands ; ne seraient pas qu'une simple formalité.

Mais la chose est possible. Elle est réalisable en Belgique comme elle le serait chez nous pour d'autres industries qui tendent à se développer à domicile ; mais comme pour l'application de toutes les lois sociales, la réglementation de l'économie dépend uniquement de la volonté du Gouvernement.

Et si l'on examine les réglementations proposées une seule apparaît comme urgente — celle des heures de travail — puisque les deux autres y sont subordonnées. En effet, l'industrie à domicile étant soumise à la limitation des heures de travail, les prix de main d'œuvre remonteraient automatiquement et le seraient obligés dans des proportions d'au moins 50 % pour atteindre les salaires actuels, puisque le temps de travail serait réduit de plus de moitié pour cette catégorie d'ouvriers qui travaillent 12 et 15 heures par jour.

Nous considérons peut-être que l'attente nous paraît longue pour qu'une

solution arrive, mais je crois que nous n'avons pas été les seuls à en faire la constatation et à le regretter. Ne pensons pas que seulement les ouvriers français se trouvent aux prises avec des difficultés considérables, mais aussi la très grande partie des ouvriers belges.

Malgré la dévaluation monétaire, malgré que le coût de la vie est bien inférieur au nôtre et que les affaires semblent « marcher » en Belgique, les ouvriers belges ont des salaires bien bas, qui ne nourrissent plus leur homme, et celà, surtout dans le travail du petit brillant et du chaton.

Ils se sont mis en grève pour leurs salaires le 16 Juillet. Le mouvement commencé chez les scieurs s'est étendu rapidement aux autres branches et le nombre des ouvriers ayant cessé le travail a dépassé 4.000.

Le travail a repris au bout d'une semaine, les ouvriers ayant obtenu une première satisfaction dans une hausse de 20 % des salaires.

Mais cette augmentation ne peut-être conséquente sur des salaires bien bas. Elle est d'autant sans gros effet que le coût de la vie est en augmentation en Belgique depuis la dévaluation, ce qui démontre en passant que la dévaluation n'a fait que ruiner le petit épargnant et l'ouvrier. Sur beaucoup de denrées et produits, l'augmentation se chiffre par 15 à 20 % ; pour certains, elle atteint même 40 %.

Cette marche ascendante du coût de la vie va certainement s'étendre à toute la consommation pour atteindre au moins le taux de la dévaluation, ce qui va annuler complètement, même dépasser l'augmentation récemment accordée sur les salaires. Il ne faut donc pas perdre tout espoir que s'arrête là la hausse des salaires des diamantaires belges.

Si l'application des mesures énergiques de réglementation par le gouvernement avec le concours des organisations n'intervient pas, un nouveau mouvement de la part des ouvriers pourrait bien se produire.

Quand je rappelle ces faits concernant l'industrie diamantaire belge, nous avons

aussitôt l'idée de ce que peut-être la situation des diamantaires français, comme celle aussi des diamantaires hollandais qui sont encore plus touchés que nous et qui doivent uniquement à leur Gouvernement, les possibilités de travailler qu'ils ont actuellement. Il faut bien penser qu'à Amsterdam, malgré que 1.500 ouvriers environ sont encore au travail, que ces ouvriers seraient voués au chômage perpétuel du jour où le gouvernement supprimerait ses subsides, et par conséquent, que la fin de l'industrie hollandaise serait venue tout comme l'industrie diamantaire de Suisse est disparue sous l'accentuation de la crise.

En France, où notre monnaie est en infériorité de 4/5 sur sa valeur or et ainsi d'autant sur celle de la Hollande et de la Suisse, les difficultés s'accroissent à mesure que les prix de main d'œuvre diminuent, qu'ils ne sont plus suffisants pour assurer la vie de l'ouvrier. Et nous ne pourrions compter comme la Hollande, sur le concours momentané du Gouvernement, car nous avons aussi d'autres industries en souffrance que le Gouvernement serait obligé de soutenir pécuniairement.

\*\*

Mais il apparaît bien maintenant que l'industrie ne peut « descendre » encore plus bas, qu'elle a atteint son niveau inférieur de régression, en Belgique comme ailleurs. Il sera difficile aux négociants et fabricants comme aux ouvriers, de pouvoir continuer dans une situation semblable, où les bénéfices comme les salaires sont tout à fait limités et deviendraient même impossibles.

Et pourtant la consommation de diamants augmente, le marché continue de s'améliorer.

La situation présente appelle donc tous les diamantaires à unir loyalement leurs efforts pour que les uns et les autres puissent, non seulement subsister, mais obtenir les avantages qu'ils sont en droit d'espérer et que doit leur donner une industrie de luxe.

R. DALLOZ.

### Une interview avec Van Berckelaer

au sujet d'une conférence des producteurs tenue à Londres et à laquelle il a participé.  
(Publiée dans le « Volksgazet »).

Ce que je peux vous dire sur les résultats des pourparlers est de grande importance pour l'avenir immédiat de notre commerce et de notre industrie. Ce sont de bonnes nouvelles.

Il faut constater d'abord que la collaboration étroite entre les divers producteurs a connu pendant l'année écoulée, un succès général.

La politique des prix solide et saine à eu comme conséquence, que les revenus se sont augmentés en de fortes proportions. Cet effet heureux était de nature à neutraliser tous les arguments que d'aucuns aimeraient à faire valoir pour se retirer afin de pouvoir jouer « cavalier seul ».

— Mais jusqu'ici ce jeu ne nous a pas encore rapporté beaucoup ?

— Cela ne sera jamais le cas. Car, à vrai dire, il mettrait fin à la collaboration générale si péniblement acquise, en occasionnant une débâcle encore plus désastreuse et la ruine totale de l'industrie diamantaire. Ce sont précisément les bons résultats, qui ont cultivé l'esprit de collaboration, les recettes toujours grossissantes ne garantissant non seulement des dividendes plus élevés aux sociétés du Congo et autres, mais nécessitant aussi l'embauchage de beaucoup d'ouvriers et d'employés dans les mines et les multiples services qui en dépendent. Cela a aussi son importance pour la situation économique du Congo belge.

— Et la confiance ?

— Permettez moi que je vous dise que l'effet le plus heureux de cette collaboration et des résultats favorables réside précisément dans la renaissance de la confiance au marché diamantaire ; un fait qui se laisse contrôler par les chiffres de vente de la production du taillé, qui sont en progression constante. Cette augmentation s'accentue encore. L'esprit de collaboration entre les producteurs se consolide et sous peu de nouvelles initiatives seront prises, dont tous les intéressés tireront sûrement profit.

— Ne sauriez-vous pas nous donner quelques détails plus positifs ?

— Les dirigeants du Syndicat de Londres constatent eux-aussi — je l'ai déjà dit maintes fois, et j'insiste toujours sur ce fait — que le montant de la vente des marchandises brutes l'an dernier, se calculant à 4 à 5 millions de livres, n'est nullement en rapport, avec les grandes quantités de taillé vendues dans le monde. Alors ils en ont tiré la conclusion logique, que les prix du diamant brut sont encore trop bas et que ni les salaires des ouvriers, ni les bénéfices des fabricants et négociants sont ce qu'ils doivent être. Voilà pourquoi il n'y aura plus de « sights » réguliers avant le mois d'août. L'on se bornera à liquider quelques petites parties de moindre importance.

— Et les producteurs non compris dans l'entente ?

— En dehors des diamants industriels, qui d'ailleurs n'ont aucune importance pour nous autres, M. Jolis ne présentera rien non plus pendant cette période. C'est d'autant plus vrai, que MM. Louis Oppenheimer et Harry Abrahams, représentant les deux sections du syndicat, sont partis en congé pour deux mois.

Les « sights » à présenter au mois d'août — c'est déjà une affaire faite — subiront une augmentation de 7,5 % au minimum.

Les principaux dirigeants de cette politique de collaboration m'ont déclaré, avec insistance, qu'ils comptent voir se réaliser très prochainement une amélioration sensible des conditions de travail. Cette déclaration, fut suivie d'une autre, disant que les ouvriers pourraient compter éventuellement sur l'appui le plus complet du syndicat du brut, si la nécessité de déclencher un mouvement pour la conquête de ces améliorations s'imposait. Ces messieurs sont d'avis que l'amélioration des conditions de travail est une chose indispensable, s'il l'on veut travailler au redressement de la situation générale dans le commerce et dans l'industrie.

— Voilà une déclaration importante, sûrement. Mais est-ce qu'elle s'applique seulement à la Belgique ?

— Ah non ! Absolument non ! Tous les centres industriels sont visés. Leur avis est que les conditions de travail devraient être réglées de façon telle que les gouvernements n'ont plus à intervenir nulle part. On est d'accord avec moi pour dire que les subventions gouvernementales pèsent sur le marché mondial.

— Et que pense-t-on de l'Allemagne ?

— On est d'avis qu'un accord avec l'Allemagne est souhaitable. Mais si l'Allemagne continue à faire du « Dumping », il faut la combattre à tout prix. Londres d'ailleurs est disposé à prêter la main.

— On nous a raconté qu'il serait quasiment impossible d'acheter des diamants congolais à Londres ? Est-vrai ?

— Je les connais ces racontars. Tout de même j'en ai parlé à Londres. Et on m'a répondu, que les acheteurs de marchandises congolaises, qui se présentent à Anvers aux bureaux de la Forminière sont bien connus de tout le monde. Ceux qui débitent ces racontars, toujours à nouveau, sont précisément les gens qui aimeraient mettre la main sur les diamants du Congo pour un rien du tout. Ils ne veulent pas acheter les marchandises convoitées parce qu'ils doivent payer autant que les autres.

— Avez-vous parlé à Londres des projets qui se discutent ici, tendant à faire de l'industrie diamantaire belge une communauté industrielle fermée, dirigée par une commission paritaire, qui comprendrait les délégués des différents groupements intéressés ?

— Certes, et ces messieurs y voient un moyen excellent, pouvant s'adapter facilement à la politique de redressement qu'ils poursuivent eux-mêmes, et qui leur a valu l'an dernier des résultats si réjouissants.

## Dans les Centres

### Saint-Claude et ses sections.

Aucun grand changement n'est à signaler sur notre place où la situation demeure mauvaise. La hausse des salaires de 20 % obtenue par nos camarades belges à la fin Juillet, n'a pas eu de répercussion favorable pour une augmentation du nombre de nos effectifs au travail.

Les personnels de MM. Rey, Waille, David et Jeantet sont toujours au travail, mais ne totalisent cependant pas un nombre d'ouvriers très important.

Le personnel de M. Juhan est arrêté pour quelque temps, quinze jours environ.

La Coopérative Adamas a repris le travail le 30 Juillet après une interruption de deux semaines de vacances, et la Coopérative Le Diamant a rouvert ses portes, mais pour une quarantaine d'ouvriers seulement.

— Nous rappelons aux camarades que les tournées de collectage des cotisations ne pouvant avoir lieu en raison de la fermeture de la plupart des ateliers, ils sont priés de bien vouloir payer leurs cotisations à la permanence.

A cet effet, nous rappelons que la permanence est ouverte tous les samedis après-midi de 14 à 17 heures.

— Nous demandons aux camarades des différents ateliers de la place actuellement au travail, de bien vouloir faire le nécessaire par atelier, pour la récupération de la poudre noire et la remettre à la Permanence le plus tôt possible.

### BELGIQUE

Seule la Belgique profite actuellement de l'amélioration du marché des diamants par suite de la dévaluation monétaire opérée par elle.

Le nombre des ouvriers au travail qui était de 5.712 au 18 mai est passé à 6.435 au 27 Juillet, seulement pour l'A. D. B.

A ce chiffre il faut ajouter environ 4.000 ouvriers affiliés au syndicat chrétien et organisés.

— M. le Ministre du Travail a avisé les différentes organisations patronales et ouvrières que la Commission paritaire chargée de donner les directives de règlementation économique de l'industrie, vient d'être créée et entrera immédiatement en fonction.

Il a demandé aux organisations de désigner leurs délégués à raison de : trois délégués pour le Syndicat de l'Industrie Diamantaire Belge (syndicat patronal neutre) ; trois délégués pour l'Association des Industriels Diamantaires Belges (syndicat patronal chrétien) ; deux délégués pour le Syndicat ouvrier chrétien et quatre pour l'A. D. B.

### HOLLANDE

D'après les statistiques publiées d'autre part, nous pouvons constater que la situation s'est améliorée en Hollande.

Cependant cette amélioration du marché du travail est dûe uniquement à l'aide supplémentaire apportée par le gouvernement qui a pris encore à sa charge, la baisse des salaires occasionnée par la dévaluation monétaire belge.

## OUVRIER DIAMANTAIRES !

Ne reste pas indifférent envers ton organisation.

Souviens-toi des services qu'elle t'a rendus, du profit que tu en as tiré.

Adhère au Syndicat qui a défendu ton salaire.

Apporte lui ton concours qui est indispensable pour le rendre fort.

Amène lui tes camarades.

Fréquente la Permanence et renseigne-là.

C'est ton devoir !

C'est ton intérêt !

### Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues en Juin et Juillet

Alfred Chappeland, Vaux.....	6 »
Anonyme, Saint-Claude.....	2 75
Anonyme, — .....	5 »
Anonyme, — .....	2 »
Anonyme, — .....	1 »
Anonyme, — .....	1 30
Marcel Joly — .....	10 »
Marie Reffay — .....	4 »
Louis Berthon, (% sur matériel) .....	20 85
Total.....	52 90
Liste précédente .....	86 »
Total à ce jour depuis le début de l'année.....	138 90

Merci aux généreux donateurs.

### STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS	Syndiqués	Ouvriers occupés
Du 20 au 25 mai .....	11.044	5.900
Du 27 mai au 1 <sup>er</sup> juin ..	10.922	6.012
Du 3 au 8 juin .....	11.245	6.027
Du 10 au 15 — .....	11.252	6.074
Du 17 au 22 — .....	11.254	6.304
Du 24 au 29 — .....	11.251	6.249
Du 1 <sup>er</sup> au 6 juillet .....	11.221	6.349
Du 8 au 13 — .....	11.228	6.456
Du 15 au 20 — .....	11.242	6.451
Du 22 au 27 — .....	11.247	6.435

  

AMSTERDAM	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 27 mai au 1 <sup>er</sup> juin ..	1.017	3.636
Du 3 au 8 juin .....	1.244	3.439
Du 10 au 15 — .....	1.304	3.350
Du 17 au 22 — .....	1.440	3.029
Du 24 au 29 — .....	1.499	3.135
Du 1 <sup>er</sup> au 6 juillet .....	1.508	3.098
Du 8 au 13 — .....	1.520	3.072
Du 15 au 20 — .....	1.579	3.015
Du 22 au 27 — .....	1.541	3.050
Du 29 juillet au 3 août ..	1.567	3.021

### Comité de Défense de l'Industrie Française du Diamant

C'est avec une bien vive satisfaction que nous apprenons l'adhésion au Comité de Défense de l'Industrie Française du Diamant de la Chambre Syndicale des Patrons Diamantaires de St-Claude.

Le Comité a enregistré aussi dernièrement quelques adhésions individuelles de patrons des diverses régions de la France.

## ASSURANCES-ACCIDENTS

### À nos assurés

Nous prions nos camarades assurés en retard dans le paiement de leurs primes d'assurances-accidents, de bien vouloir nous en faire parvenir le montant ou à s'en acquitter à la Permanence le plus tôt possible.

A cet effet, nous rappelons à chacun que les primes sont payables d'avance, au début de chaque trimestre.

### L'OUVRIER DIAMANTAIRES

est expédié gratuitement à tous les ouvriers syndiqués.

## INFORMATIONS

**Diamants.** — (Amsterdam) : La presse hollandaise constate une augmentation notable des demandes de diamants surtout pour les diamants bruts. Les achats des Etats-Unis sont en progrès visibles et ont atteint le chiffre de 2 millions de florins environ pendant le premier semestre 1935. On s'accorde, dans les milieux autorisés, à estimer les perspectives de l'industrie diamantaire comme étant nettement favorables.

(La Journée Financière, Bruxelles).

— La Commission de protection de l'industrie diamantaire belge a infligé une amende de 30.000 fr. au diamantaire hollandais E. M. établi à Anvers qui, malgré la défense, faisait travailler en Allemagne.

(Echo du Soir, Anvers).

## NOS MORTS

Nous avons le regret d'annoncer le décès de nos camarades :

**Victor FAIVRE-PICON**  
du Syndicat de Saint-Claude

décédé accidentellement le 25 juin, à l'âge de 32 ans.

\*\*  
**Louis PERRET**  
du Syndicat de Saint-Claude  
(Section de Chassal)

décédé le 9 juin 1935, à l'âge de 60 ans.

A leurs familles si cruellement éprouvées, l'organisation adresse ses bien sincères condoléances.

**UNION NATIONALE**  
des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français

**Situation Financière du " RAYON DE SOLEIL "**  
(1<sup>er</sup> semestre 1935)

**Comptes financiers du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 1935**

RECETTES

Cotisations perçues .....	1.511 »
Dons divers .....	132 60
Intérêts échus, B. C. F. ....	849 45
Total des recettes.....	<u>2.493 05</u>

DÉPENSES

Indemnités payées aux malades ..	3.923 10
Frais du précédent contrôle .....	25 »
Frais de correspondances, et divers .....	113 20
Total des dépenses.....	<u>4.061 30</u>

RÉCAPITULATION

Total des dépenses .....	4.061 30
Total des recettes .....	<u>2.493 05</u>
Excédent de dépenses de l'exercice.....	<u>1.568 25</u>

**Situation financière du Rayon de Soleil au 30 Juin 1935**

AVOIR DU RAYON DE SOLEIL

Au 31 déc. 1934, l'avoir était de	234.617 61
Déficit de l'exercice .....	1.568 25
Avoir au 30 juin 1935 .....	<u>233.049 36</u>

Le Secrétaire, R. DALLOZ,

\*\*

La Commission de contrôle réunie le 3 août 1935, après avoir examiné les livres et toutes pièces justificatives, certifie l'exactitude des comptes et la bonne tenue des livres.

Pour la Commission de contrôle :

Adonis MERMET, Charles PROST-BOUCLE,  
du Syndicat de Saint-Claude.

**Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants**

La tenue des valeurs diamantifères reste bonne, cause due principalement à l'amélioration du marché des diamants.

La De Beers Ordinaire qui valait 468 le 21 Mai est en baisse depuis cette date. Elle tombe à 385 le 5 juillet mais regagne ensuite du terrain à 415 le 14 août.

La De Beers Préférence à 1.033 le 29 mai tombe à 972 le 18 juin et reprend ensuite sa montée progressive pour terminer à 1.039 le 14 août.

La Jagersfontein qui cotait 95.75 le 20 mai se retrouve à 82.75 le 14 août après avoir fléchi à 75.50 le 30 juillet.

La situation favorable du marché des diamants constatée en juin, s'est poursuivie au cours de juillet et le début d'août.

Les achats ont été assez nombreux et importants et portaient surtout sur les petites marchandises, dont beaucoup de la part des acheteurs américains.

La sage politique de vente suivie par la Diamond Corporation, qui consiste à maintenir l'équilibre avec la demande, joue certainement un rôle favorable sur l'ambiance du marché. On annonce que les ventes de brut qui ont été interrompues seront reprises au début de septembre avec une hausse de 7,50%.

Il serait à souhaiter que cette hausse des prix du diamant brut se manifeste aussi sur les prix du taillé et entraîne une amélioration des salaires des ouvriers, salaires qui ne sont réellement plus dignes d'une si belle industrie.

**On demande** de bons ouvriers diamantaires pour la taille du 16/16. Travail à l'atelier.  
S'adresser à la Permanence.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude.



R. C. St-Claude 1.961

Le Gérant, René DALLOZ.

**Les Dops .L MARCHANDEAU**  
sont en vente à la Permanence

Essayez-les...

Il ne vous en coûtera pas un sou.

**DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES !**

**LOUPES**

Exigez les loupes poinçonnées DAVIDS  
à grossissements spéciaux

**CIMENT**

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec poinçons « DAVIDS », en plaques et en bâtons ; tient les pierres comme un roc.

**I. D. DAVIDS & ZONEN**

JODENBREESTRAT 103

AMSTERDAM (Hollande)

Les véritables ciments gris et jaunes, marque DAVIDS, sont en vente à St-Claude chez

M. L. DUBIEF, 14, Rue de la Poyat

M. Clovis PERRIER, Place de l'Abbaye

**TOUT ce qui concerne ...**

**l'Outilage pour Diamantaires**

**André CURTIL**

6, Boulevard Emile-Zola  
Grand-Plan, SAINT-CLAUDE

**TRAVAIL SOIGNÉ**

UNE NOUVEAUTÉ :

**Notre PINCE MÉTALLIQUE (Tenaille)**

(Modèle déposé)

**PLAQUETTES ACIER, Rabotées**  
assurant à la pince une assise impeccable

**D. BETTONVILLE**

9, Rue de la Blanchisserie

**ANVERS**

Spécialiste pour tous Outils  
concernant le métier diamantaire

**MACHINES A SCIER & A BRUTER**

Scies pour Machines à scier

Dops mécaniques et Dops « Idéal »

Fil de cuivre rouge pour Dops

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

**DIAMANTAIRES**

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires, achetez chez

**Isidore STIJSEL**

Fournisseur Général pour Diamantaires  
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces

— et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

Médaille à l'Exposition Universelle de Gand 1913  
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers  
d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce  
et de l'Industrie, Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle

du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Étalages « Anvers en Avant » 1923

Concours d'Étalages, Illumination et Décoration

1<sup>er</sup> Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales  
des Bijoutiers Négociants  
et Organisations Ouvrières

Fondateur des Ecoles Professionnelles  
de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale